

## Commune de Puissalicon

### ARRETE N° 2025-161

#### Interdiction de circuler et de stationner à l'occasion du vide-greniers le 05/10/2025

Le Maire de la Commune de Puissalicon,

Vu les articles L 2213-1 et L 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande formulée par Mme Marie-Jeanne ROYER, agissant pour le compte de l'association USP Gymnastique Volontaire, dont le siège est situé à Puissalicon,

Après consultation des services de l'Équipement de l'Agence de Béziers,

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre toutes les mesures dans l'intérêt de la sécurité publique, et afin d'éviter des accidents,

### Arrête

#### **Article 1**

Afin de permettre le déroulement du vide-greniers, la circulation de tous les véhicules sera interdite sur la R.D. 18 dans la traversée du village sur la Promenade, entre le PR 35+927 et le PR 36+8 le dimanche 05 octobre 2025 de 05H00 à 19H00.

#### **Article 2**

Pendant l'interdiction, la circulation sera déviée par la route des Muriers et la route de Lieuran-lès-Béziers pour tous les véhicules.

#### **Article 3**

Le stationnement sera interdit sur le parking de la Promenade, sur le parking des écoles, le long de la Promenade ainsi que sur le parking situé devant les WC publics, à partir du samedi 04 octobre 2025 à 18H00 jusqu'au dimanche 05 octobre 2025 à 19H00.

#### **Article 4**

Monsieur le Secrétaire de Mairie, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Servian et la Police Pluricommunale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Notification le 16/09/2025

Publication sur le site internet de la commune le 16/09/2025

Puissalicon le 16/09/2025

Michel FARENC  
Maire

